

Conditions générales de vente

Réservation

La réservation est ferme et définitive dès que nous avons reçu la copie de la confirmation signée par l'organisateur ainsi que l'acompte convenu.

Conditions de paiement

Le paiement d'un acompte d'un montant correspondant à **10% de la prestation totale** (de CHF 500.– au minimum) est exigé 30 jours après la conclusion du contrat et sera entièrement déduit du décompte final. Le paiement anticipé d'autres montants partiels peut être exigé par l'hôtel Artos en concertation avec l'organisateur. Sauf accord contraire, nous établissons et remettons à l'organisateur au moment du départ une facture globale de toutes les prestations convenues, payable net sous 10 jours. Les extras tels que boissons, communications téléphoniques et autres sont à payer au moment du départ par les participants.

Responsabilité

L'hôtel Artos d'Interlaken fait tout son possible pour fournir en temps et en heure, à un haut niveau de qualité, les prestations commandées pour que votre manifestation se déroule avec succès. L'hôtel décline toute responsabilité en découlant. Par ailleurs, l'hôtel décline également toute responsabilité envers l'organisateur ou les participants pour les objets apportés dans toutes les salles de l'hôtel; dans l'enceinte de l'hôtel ou dans les voitures stationnées dans le parking souterrain; les dommages et les accidents survenus en utilisant les installations de l'hôtel.

L'organisateur s'engage à payer toutes les prestations commandées et utilisées et à assumer la responsabilité des dommages causés aux bâtiments, mobilier et appareils par lui-même, ses collaborateurs ou les participants de la manifestation, sans preuve de faute. Il faut l'autorisation de l'hôtel pour apposer du matériel de présentation ou de décoration. L'assurance est du ressort de l'organisateur ou du participant.

Annulations

Si l'organisateur a besoin de moins de chambres ou moins de lits que prévus, la réservation peut faire l'objet d'une réduction de 30% jusqu'à deux mois avant l'arrivée, de 15% jusqu'à un mois avant, sans frais. Sauf information contraire, vous nous garantissez par la **réservation définitive** au minimum le paiement de **90%** des prestations convenues. En cas d'annulation complète d'une réservation définitive, nous vous prions de nous en aviser par écrit. Plus une annulation est tardive, plus il est difficile pour l'hôtel de pouvoir encore occuper les lits et les salles réservés. C'est pourquoi nous devons facturer une indemnisation en cas annulation à brève échéance. Nous ne le faisons que si nous ne pouvons substituer à la réservation une autre réservation de même valeur.

Frais d'annulation

| Délai | Groupes et séminaires avec hébergement | Séminaires en journée |
|--------------------------------------|--|--------------------------------|
| après la réservation définitive | Frais de dossier CHF 100.– | Frais de dossier CHF 50.– |
| entre 90 et 61 jours avant l'arrivée | 20% des prestations convenues | Frais de dossier CHF 50.– |
| entre 60 et 31 jours avant l'arrivée | 50% des prestations convenues | Frais de dossier CHF 50.– |
| entre 30 et 11 jours avant l'arrivée | 70% des prestations convenues | 50% de la location de la salle |
| à partir de 10 jours avant l'arrivée | 85% des prestations convenues | 75% des prestations totales |

Tous les acomptes et éventuels paiements anticipés qui excèdent le montant total des frais d'annulation seront immédiatement remboursés en cas d'annulation. **Veillez prendre contact avec nous dans tous les cas. Nous nous efforcerons de trouver une solution acceptable pour les deux parties.**

Tous les prix s'entendent en francs suisses CHF, TVA incluse.